



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

UNE / UN CHEF DE PROJET Habitat touristique

La communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'État, la Région Occitanie et la Banque des territoires pour la rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du littoral d'Occitanie 2020-2022. Cet AMI a permis d'impulser une dynamique sur cette question à travers trois études expérimentales et éventuellement reproductibles dans d'autres stations du littoral « languedocien » : analyse des clientèles, étude du marché des meublés touristiques, étude de faisabilité pour la réalisation de greffes architecturales en façade.

MISSIONS

Au sein du service Habitat et en relation étroite avec l'office du tourisme Cap d'Agde Méditerranée, le candidat sera en charge de mettre en place et animer un dispositif d'intervention pour accélérer la rénovation des copropriétés et des meublés touristiques du Cap d'Agde

1) Structuration d'un dispositif d'intervention

- Sur la base des études réalisées dans le cadre de l'expérimentation sur la « Rénovation des copropriétés » et des retours d'expérience des autres stations du littoral, proposer un dispositif d'intervention adapté à la stratégie et aux problématiques du Cap d'Agde (exemple : coaching propriétaires, dispositif d'ORIL, etc.)
- Mise en place d'une gouvernance dédiée au niveau local

2) Mise en place et animation de la dynamique territoriale

- Communication et sensibilisation auprès des particuliers, artisans, professionnels de l'immobilier et notamment des syndics de copropriété
- Organisation d'évènements sur la thématique de la rénovation des copropriétés et meublés touristiques
- Mise en place de partenariats, de réseaux d'acteurs
- Travail en transversalité avec l'Office du Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

3) Mise en place (ou préfiguration) d'un guichet d'information et de conseil

- Permanences téléphoniques et physiques pour informer sur les avantages possibles, les questions administratives/financières/juridiques et conseiller sur les travaux à réaliser (économie d'énergie et/ou amélioration du logement) ...
- Orientation vers les partenaires adéquats/mise en relation avec certains professionnels
- Accompagnement personnalisé des propriétaires
- Visite sur place de logements

Le ou la chef de projet assurera une veille sur les évolutions techniques, juridiques et financières, participera aux réunions internes et avec les partenaires du Plan littoral 21 en charge du programme « Rénovation des copropriétés », et sera en charge du suivi et de l'évaluation de la mission.

PROFIL

- Expérience en gestion de projets partenariaux et participatifs et en animation de réseau
- Connaissance (ou capacité à appréhender rapidement) des problématiques du tourisme, de l'habitat et du logement, de l'énergie, de la thermique du bâtiment, du fonctionnement des copropriétés
- Connaissance (ou capacité à appréhender rapidement) le cadre réglementaire et le fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de l'outil informatique
- Aisance relationnelle, capacités à d'écoute et de conseil, à organiser son travail, à planifier ses tâches, pédagogie, esprit d'initiative/force de proposition et, de manière générale, capacité à travailler de façon autonome
- Capacité de coordination avec les différents acteurs, capacité d'intégration dans l'équipe avec les agents du service Habitat et de l'office du tourisme, capacité de reporting auprès de la cheffe du service Habitat sur l'avancement des missions

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} avril 2023

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Disponibilité occasionnelle en soirée et le week-end
- CDD à temps plein, pour une durée de 12 mois
- Poste basé au Cap d'Agde, déplacements sur le territoire de la communauté d'agglomération Hérault méditerranée

CONDITIONS

- Bac+3 minimum dans le domaine de l'énergie, du bâtiment ou de l'immobilier, ou expérience équivalente
- Expérience 1 à 2 ans souhaitée dans un poste similaire

- Bon Niveau d'Anglais souhaité (écrit et orale)

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de catégorie B filière administrative ou technique de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou par référence au 5ème échelon des grades de Technicien territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public (1 789.66€ mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 400 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 350 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 1^{er} février 2021 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : Mme Marine Bodenant, Responsable service habitat : 04 99 47 48 67

sur les conditions de recrutement : M. Thierry Sahuc, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé. Merci de joindre le dernier arrêté de situation ou contrat, ainsi que le détail du régime indemnitaire perçu.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.